

Édito

**POUR UN
NOUVEAU
CHAMP DES
POSSIBLES**



MOUNIR SATOURI

Mourir pour ses idées, c'est inadmissible. Le décès de Rémi Fraisse, le 26 octobre, à Sivens laisse un goût amer. En effet, ce jeune botaniste de 21 ans voulait seulement protéger une précieuse zone de biodiversité d'un projet surdimensionné et en totale contradiction avec notre responsabilité de construire un futur soutenable.

Ces projets inadaptés sont la conséquence du délitement de la démocratie de proximité. Ils sont également la preuve du poids déraisonnable, dans le processus de la décision publique, d'une minorité d'acteurs économiques. Notre région n'est pas épargnée par ce phénomène. La piste de ski d'Elancourt, le grand stade d'Evry, Europa City, à Gonesse... suscitent la colère des collectifs d'habitants, des élu/es et militant/es écologistes et de toutes les personnes conscientes de l'impérieuse nécessité de protéger les terres et la biodiversité.

Un nouveau champ des possibles existe bel et bien ! Il émerge chaque jour un peu plus dans nos vies par des innovations telles que l'auto-partage, les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), dans l'économie circulaire ou encore dans le souhait d'un nombre croissant d'individus de donner du sens à leur volonté d'entreprendre par une économie positive et réparatrice. Au moment où les citoyens se désintéressent de la chose publique, les oppositions qui se multiplient sur notre territoire nous rappellent qu'une indignation salutaire est plus que jamais possible. Elle ne doit pas être combattue avec violence mais au contraire considérée comme le carburant du renouveau. L'audace, l'écoute, le courage et l'optimisme sont les vertus cardinales de l'action politique du 21ème siècle. Bannissons la violence, quelle qu'elle soit, et choisissons la voie de la solidarité avec les générations futures.

**ÇA S'EST PASSÉ
CE MOIS-CI :**

- Mos Maiorum, l'opération indigne de traque des sans-papiers
- Sondage Airparif/Ifop : 35% des Francilien/nes souffrent de la pollution de l'air
- Les écologistes déplorent l'expulsion des 300 habitants du bidonville de Bobigny
- Le tiers-financement en bonne voie pour échapper au monopole bancaire

Passé Navigo unique, c'est pour quand ?



RUBRIQUES

- Chroniques d'hémicycle
- Vos élu/es font l'actu
- Les appels à projets en cours
- Reportage La couveuse «les champs du possible»

Pour nous contacter :
eelv@iledefrance.fr
01 53 85 69 45

«MOS MAIORUM», L'INDIGNE TRAQUE DES SANS-PAPIERS

Du 13 au 26 octobre, les forces de police européennes ont lancé une opération d'envergure de traque des sans-papiers dans l'espace Schengen et aux frontières extérieures. «Lancée une semaine après la commémoration du drame de Lampedusa, cette traque aux sans-papiers est honteuse, inadmissible. Et le nom de cette opération, avec sa référence aux «valeurs ancestrales» a des relents nauséabonds», a protesté Mounir Satouri, président des élu/es écologistes. Les élu/es régionaux ont ainsi rappelé que le contrôle au faciès était illégal et s'inquiètent des dérives contre les droits humains qu'une telle opération ne peut qu'engendrer. Pour attirer l'attention sur cette traque sans précédents, les écologistes régionaux ont lancé l'offensive «#StopLaTraque» sur les réseaux sociaux. Les député/es européens se sont joints à cette opération et Karima Delli est intervenue au parlement européen. Nous resterons vigilants aux côtés des associations dédiées, comme la LDH, RESF, la Cimade... sur les conséquences de cette opération.



COUP DE GUEULE

Les écologistes déplorent l'expulsion de 300 personnes à Bobigny!

Le 21 octobre, 300 personnes ont été expulsées du bidonville des Coquetiers à Bobigny. D'après la communication préfectorale, l'accompagnement social de cette opération devait être «inédit». Il l'a été, inédit, dans l'inconsistance et l'impréparation. Alors que beaucoup d'enfants de ce camp étaient scolarisés, les familles se sont retrouvées éparpillées, sans alternative. C'est la ville de Paris qui a dû prendre en charge une soixantaine de personnes.

COUP DE CŒUR

Le tiers financement en bonne voie pour échapper au monopole bancaire

En Île-de-France, la Sem Énergies Posit'if l'avait proposé, la loi sur la transition énergétique devrait entériner le tiers financement par d'autres sociétés que des banques. En effet, cette société d'économie mixte réalise la maîtrise d'oeuvre des rénovations thermiques et pourrait, une fois le parcours parlementaire de la loi sur la transition énergétique terminé, avancer également les fonds. Elle se remboursera alors sous forme d'un loyer évalué en fonction des gains énergétiques réalisés. Ceci permettra de ne pas occasionner de frais complémentaires aux copropriétaires. «Les copropriétaires sont prêts à effectuer les rénovations mais ils ont besoin d'opérateurs semi-publics pour en assurer le financement», confirme Corinne Rufet, Vice-présidente en charge de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Agriculture.

PASSE NAVIGO À TARIF UNIQUE : C'EST POUR QUAND ?

174 jours. Le dézonage du passe Navigo est désormais effectif la moitié de l'année grâce aux écologistes. En effet, lors de chaque budget régional nous avons fait pression pour une avancée vers le dézonage intégral. Depuis 2012, le week-end et les jours fériés sont ainsi dézonés, puis les vacances d'été en 2013 et l'ensemble des petites vacances scolaires cette année. La mise en place du Passe Navigo à tarif unique est une promesse de campagne des écologistes aujourd'hui reprise par la majorité. « Désormais, plus d'étape intermédiaire ! Nous demandons à la majorité de gauche d'avoir le courage politique d'exiger le financement des 350 millions d'euros nécessaires à la mesure. « C'est le moment de faire la démonstration que la gauche tient ses promesses ! », rappelle Mounir Satouri, président des élu/es écologistes. La principale piste de financement est l'augmentation du versement transport des entreprises, qui doit être discutée lors du débat sur la loi de finance 2015, dans les prochaines semaines.

*Le chiffre du mois : 35%
des Francilien/nés souffrent des
troubles liés à la pollution de l'air*

VOS ÉLU/ES FONT L'ACTU :

- 20minutes.fr : les éco-citoyens ont de nouveaux outils pour prendre leur environnement en main. Mounir Satouri évoque la conférence citoyenne sur la qualité de l'air pour « remettre le citoyen au cœur du débat démocratique »
- JDD.fr : Valls aime-t-il autant les Franciliens que les entreprises ? Interview de Mounir Satouri.
- Metronews : L'heure de vérité pour le Passe Navigo unique, une promesse électorale des écologistes et des socialistes. Mounir Satouri y rappelle que les fonds nécessaires représentent 350 millions d'euros et non les 500 millions régulièrement annoncés.
- Le Parisien: Passe Navigo à tarif unique, les écologistes s'impatientent.
- Les Echos : les Verts déterminés à obtenir le Passe Navigo unique.
- Le Parisien : nouvelle polémique sur les bus diesel. Pierre Serne explique que les écologistes ne veulent pas d'une Île-de-France à deux vitesses avec des bus polluants en grande couronne
- France Bleu : report de la taxe Poids lourds, les écologistes crient au scandale. Corinne Rufet, Vice-présidente Environnement, Énergie et Agriculture y voit un signal désastreux à un an du sommet sur le climat.
- Le Figaro rappelle l'historique de violence contre les combats écolo. Pierre Serne relate les répressions vécues depuis l'origine des mouvements écologistes et évoque son livre « Des Verts à EELV, 30 ans d'histoire de l'écologie politique », aux éditions Les Petits Matins
- Seronet : le 190, la santé sexuelle en suspens. Laure Lechatellier va proposer une convention triennale pour soutenir le 190, ce centre de santé sexuelle du 20^e arrondissement de Paris.

ÉCHO DES SESSIONS RÉGIONALES

- 14 nouvelles subventions pour la protection de la biodiversité.
- 520 000 euros pour les personnes en situation de handicap.
- Encourageons les arts de la rue et de la piste !
- Lancement du marché pour le module « sensibilisation à la santé environnementale ».
- 6,6 millions d'euros pour la transition énergétique.
- Non à l'extension des carrières de Brueil-en-Vexin.
- Abandon de la taxe poids lourds, le gouvernement met en danger les projets de transports et la santé des Francilien/nés.
- De nouvelles aides pour les étudiants incarcérés.
- Transport des marchandises : favoriser le report vers le train ou le fluvial.



Agenda

- 6 novembre : les associations interpellent les députés, devant l'Assemblée nationale.
- 6 novembre : inauguration de la cité de l'environnement, à Pantin, qui accueillera l'Aev, l'Arene, Bruitparif, Natureparif, l'Ordif et Énergies Posit'if.
- 7 novembre : Colonisation et occupation israélienne : conséquences sur l'environnement et la santé en Palestine.
- 15 Novembre forum régional EELV, toute la journée, au Fiap, Paris 14e
- 17-23 novembre, semaine pour l'emploi des personnes handicapées
- 18 Novembre : colloque Green City, Marne-la-Vallée.
- 20 novembre, « Paysages de l'après-pétrole », colloque à l'Assemblée Nationale.
- 29 novembre, journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.
- 5 décembre, colloque alimentation-précarité-santé, dans l'hémicycle régional.
- 9 décembre, 20 ans d'évaluation des risques de la pollution urbaine sur la santé, Observatoire régional de la Santé.



Appels à projets

- Lutte contre les discriminations dans la formation et l'emploi, jusqu'au 19 novembre.
- Promotion de l'égalité femmes/hommes, jusqu'au 19 novembre.
- Encouragement à la participation citoyenne et démocratique, jusqu'au 19 novembre.
- Soutien aux créations d'emplois tremplins dans les associations, jusqu'au 17 décembre.
- Aide au co-développement décentralisé, jusqu'au 15 janvier 2015.
- Action pour l'emploi des publics les plus fragiles, permanent.
- Aramis, dispositif de soutien aux petites associations de solidarité internationale, jusqu'au 2 janvier 2015.
- Aide à la promotion et au développement conjoint avec les pays méditerranéens, jusqu'au 11 janvier 2015.

Plus d'informations pour les appels à projets sur : <http://www.iledefrance.fr>



Reportage : dans la couveuse « les champs des possibles »

Chaque mois, nous vous faisons découvrir les applications concrètes des aides régionales. Ce mois-ci : l'installation en bio !

Nous avons rencontré un agriculteur qui avait fait carrière dans l'agroalimentaire et l'élevage. Il a souhaité se reconvertir dans le maraîchage bio. Il commence par passer deux ans dans la couveuse d'activités agricoles « Les champs des possibles ». Celle-ci permet aux aspirants maraîchers de se faire la main encadrés de professionnels. Il s'est ensuite installé sur 3,6 hectares. Il a alors bénéficié d'aides régionales à l'installation en bio, qui lui ont permis de financer sa serre, son système d'irrigation et divers matériels. Aujourd'hui, il produit des paniers pour des AMAP locales. Il vise d'augmenter sa production encore d'un tiers pour pérenniser son installation et former, d'ici dix ans, un jeune pour la lui transmettre.

« Redéployer une agriculture bio, de proximité, tel est l'objectif de ces aides régionales », rappelle Catherine Ribes.

Les photos sont sur notre site.

Pour nous suivre :



EELV_CRIDF

Retrouvez cette infolettre sur notre site : <http://elus-idf.eelv.fr>

